

ment. L'apparition d'un chien, un autre du thum et de l'eau. Ce n'est qu'après une série de soins que cette pauvre femme revint complètement à elle.

UN HOMME TUÉ DANS UN CLOCHER

Un douloureux accident est survenu hier après-midi à l'église Ste-Elisabeth. Un sonneur de cloche, Henri Watteau, âgé de 45 ans, employé depuis plus de 20 ans dans cette église, demeurant 17, rue des Fossés, à l'instigation de l'ancien gendarme-gendarme, était monté au clocher vers 4 heures 1/2 pour sonner la grosse cloche qui se met en branle au moyen du pied. Il aura certainement perdu l'équilibre et fut précipité dans le vide d'une hauteur de trois mètres, dans la galerie inférieure et le cloche en brisant du poids de 5.000 kilos environ, l'a atteint au côté droit de la tête, lui faisant une blessure profonde et le tuant probablement sur le coup.

VIOLENT INCENDIE A WILLEMS

Dimanche soir vers sept heures, M. Godez, cultivateur, aperçut une lueur à côté de sa maison d'habitation près de la cheminée de son voisin M. Castel, chauffeur. Il donna aussitôt l'alarme et les voisins arrivèrent en foule. Le feu avait pris de telles proportions qu'en peu de temps, l'immeuble habité par M. Castel fut entièrement détruit.

avec un retard de dix longueurs de machine. Mais entre Huez et Grandjean. — Ire Manche, Huez, 2e Manche, Huez et Grandjean arrivent ensemble à la corde. 3e Manche, Huez est vainqueur sur toute la ligne.

ACCIDENT A L'ABATTOIR

Hier après-midi, M. Merson Paul, cabaretier, demeurant courtoir de l'Abattoir, 45, est allé à l'Abattoir abattre une génisse appartenant à M. Clarisse, boucher, rue de la Laitie, 205. Un domestique de Mme Desrousseaux, rue de Lille, Henri Tollemer, tomba la tête par les cornes.

UN FORESTIER

Hier matin, a été conduit à Lille, le nommé Henri Flipo, âgé de 28 ans, de la Croix-Rouge. Ce personnage qui prétend être jardinier, a déjà été pour fraude condamné 5 ou 6 fois.

AGRESSION

Dans la nuit du 22 au 23 juin, un ouvrier teinturier nommé Masurel Louis, rue de Cand. 194, passait rue de la Malmaison. Rencontrant dans cette dernière rue un homme qu'il fit sans connaître et qui lui aurait adressé des injures, Masurel se précipita sur lui et lui fit la tête de très nombreuses blessures.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Vers dix heures du matin, hier, M. Charles Berlo, 40 ans, peintre-vitrier, demeurant à Mons-en-Baroeul et travaillant, pour le compte de M. Desir, rue du Faubourg de Roubaix, sortant de chez son patron, portant dans un chassis plusieurs glaces. L'une d'elle glissa, il voulut la rattraper et fut grièvement blessé au poignet gauche.

cher du doigt la concurrence qui, dans certains villages, se fait entre grands patrons et petits patrons coiffeurs ; les grands salons de coiffeurs et leurs annexes dans les quartiers de luxe à bon marché, défont toute concurrence de la part des petits patrons qui sont d'ailleurs, accablés par les lourds impôts et par le manque de ouvriers qui se font persécutés les jours fériés.

UN SAUVETAGE

Deux jeunes gens, MM. Dubas, demeurant 108, rue de la Barre et Billot, composant à la *Dépêche* se trouvaient dimanche soir à la hauteur du pont Napoléon, un jeune enfant qui se trouvait sur la voie avec plusieurs autres, fut poussé par ces derniers et tomba dans le canal.

VOL A LA POSTE

Après avoir repris depuis un certain temps des plaintes furent adressées à l'administration des postes, à propos de bons de poste, qui n'arrivaient pas à destination.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Vers dix heures du matin, hier, M. Charles Berlo, 40 ans, peintre-vitrier, demeurant à Mons-en-Baroeul et travaillant, pour le compte de M. Desir, rue du Faubourg de Roubaix, sortant de chez son patron, portant dans un chassis plusieurs glaces. L'une d'elle glissa, il voulut la rattraper et fut grièvement blessé au poignet gauche.

deux heures de deux heures après-midi, un homme étant en état d'ivresse, s'élança vers la gare, dans la salle des Passagers, sous la garde d'un gendarme.

LE NORD

Armentières. — Voies de fait. — Procès-verbal a été dressé par le gendarme contre le nommé Jean Gochaet, pour insultes et coups au nommé Alexandre Hennobelle, demeurant impasse Sainte-Catherine.

AVENUES

Fournies. — Accident. — Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit hier vers onze heures du matin, rue de Wignies, M. Dubois-Coupin, revenant en voiture, lorsque son cheval, affrayé par le tramway qui arrivait en sens inverse, se mit à ruer et à se cabrer, démolissant ainsi tout l'avant-train de la voiture.

VALENCIENNES

Arrestation. — Le service de police a arrêté à Lille, à la disposition du procureur de la République, les nommés : 1. Maillo Charles-Louis, mécanicien, natif belge, pour vol d'une somme de 47 francs en nu-méraire, au préjudice d'un de ses camarades.

deux heures de deux heures après-midi, un homme étant en état d'ivresse, s'élança vers la gare, dans la salle des Passagers, sous la garde d'un gendarme.

LE NORD

Armentières. — Voies de fait. — Procès-verbal a été dressé par le gendarme contre le nommé Jean Gochaet, pour insultes et coups au nommé Alexandre Hennobelle, demeurant impasse Sainte-Catherine.

AVENUES

Fournies. — Accident. — Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit hier vers onze heures du matin, rue de Wignies, M. Dubois-Coupin, revenant en voiture, lorsque son cheval, affrayé par le tramway qui arrivait en sens inverse, se mit à ruer et à se cabrer, démolissant ainsi tout l'avant-train de la voiture.

VALENCIENNES

Arrestation. — Le service de police a arrêté à Lille, à la disposition du procureur de la République, les nommés : 1. Maillo Charles-Louis, mécanicien, natif belge, pour vol d'une somme de 47 francs en nu-méraire, au préjudice d'un de ses camarades.

TOURCOING

M. DRON ET LE BUDGET DES CULTES

Un monsieur quelconque, me repré-sentait hier M. Dron comme la bête noire des catholiques de Tourcoing. A l'entendre, on pouvait croire que notre député était un mangeur de curés et que jamais il ne voudrait perdre une occasion de combattre les manœuvres cléricales.

LILLE

REUNION CORPORATIVE

des patrons et ouvriers coiffeurs Hier, le groupe l'Union sociale des patrons et ouvriers coiffeurs, organisé une réunion corporative à l'estaminet Bergot, rue d'Arns. Cette réunion qui s'est ouverte à 9 heures du soir devant une salle comble a été un succès pour la cause juste et légitime des coiffeurs.

LE NORD

VALENCIENNES

Arrestation. — Le service de police a arrêté à Lille, à la disposition du procureur de la République, les nommés : 1. Maillo Charles-Louis, mécanicien, natif belge, pour vol d'une somme de 47 francs en nu-méraire, au préjudice d'un de ses camarades.

BOURSE DE LILLE

du 24 Juin

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Anche	9000		9200
Anzin	4050		4100
Bray	13500		13850
Bully	1900		1950
Croisnois	4900		5150
Douchy	897 50		920 50
Dourges	6000		6200
Escarpoles	224		2300
Lens	10000		10200
Lévins	8650		8800
Meurchin	850		8700
Ostricourt	17000		17200
Vicoigne			

ACTE DE SAUVAGERIE

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, un acte de véritable sauvagerie a été commis rue Sainte-Germaine, Lambens, Valenciennes. Un nommé M. Dron, âgé de 25 ans, a été renversé dans la rue et a subi de graves blessures.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Une ouvrière soignée, demeurant rue de Chien-Fidèle, Adèle Misséghin, âgée de 25 ans, a eu la main gauche prise dans son métier à tisser en voulant retirer une pièce de laine. Le docteur Vaneuville a été appelé. Il y aura 8 ou 10 jours d'incapacité de travail, en raison de cet accident survenu chez les frères Tiberghien, rue d'Alma.

LA REUNION DE LA BLANCHE-PORTE

A notre grand regret, nous nous voyons obligés de donner dans notre numéro de demain, le compte-rendu de la réunion de la rue de la Blanche-Porte.

PROCES A UN COCHER

Une convention a été rédigée à la charge d'un cocher V. Emilé, 21 ans, rue de la Malmaison. Ce cocher, a, paraît-il, refusé de conduire un voyageur des larif convenu en trouvant un stationnement sur la Grande Place.

LA REUNION DE LA BLANCHE-PORTE

A notre grand regret, nous nous voyons obligés de donner dans notre numéro de demain, le compte-rendu de la réunion de la rue de la Blanche-Porte.

PROCES A UN COCHER

Une convention a été rédigée à la charge d'un cocher V. Emilé, 21 ans, rue de la Malmaison. Ce cocher, a, paraît-il, refusé de conduire un voyageur des larif convenu en trouvant un stationnement sur la Grande Place.

LA REUNION DE BOUSSIERES

On nous écrit : Nous amis du Cambrésis poursuivront avec un ardeur qui ne se ralentit pas la campagne de propagande qu'ils ont entreprise en vue des élections cantonales.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Vers dix heures du matin, hier, M. Charles Berlo, 40 ans, peintre-vitrier, demeurant à Mons-en-Baroeul et travaillant, pour le compte de M. Desir, rue du Faubourg de Roubaix, sortant de chez son patron, portant dans un chassis plusieurs glaces. L'une d'elle glissa, il voulut la rattraper et fut grièvement blessé au poignet gauche.

AVEZ-VOUS

des boutons, démangeaisons, cloques, le sang vicié, faites usage de la *THIAO* dépurative résolutive préparée par H. A. REBEY, 11, rue du Bois, 11, Roubaix, 1 fr. l'étui pour six jours.

BOURSE DE LILLE

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Anche	9000		9200
Anzin	4050		4100
Bray	13500		13850
Bully	1900		1950
Croisnois	4900		5150
Douchy	897 50		920 50
Dourges	6000		6200
Escarpoles	224		2300
Lens	10000		10200
Lévins	8650		8800
Meurchin	850		8700
Ostricourt	17000		17200
Vicoigne			